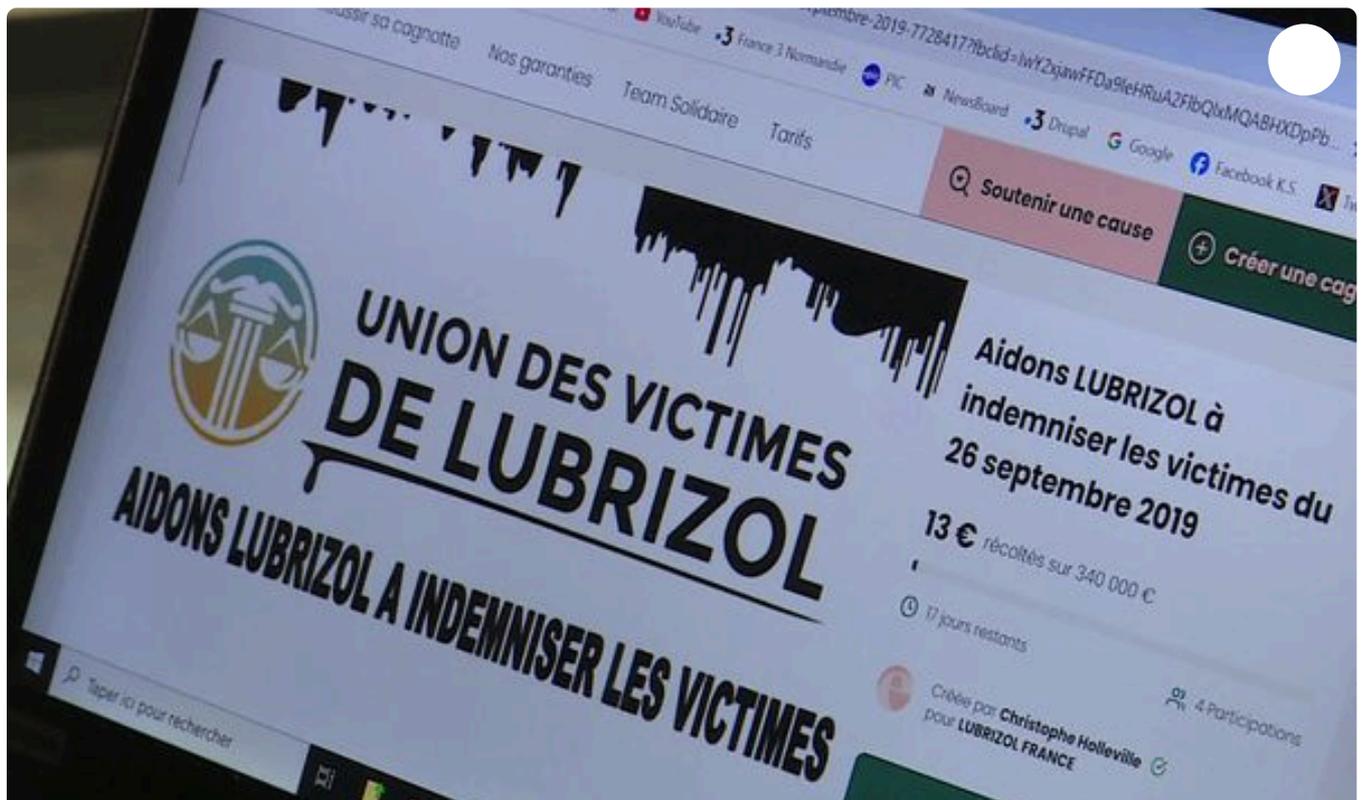


"Une cagnotte pour aider Lubrizol à indemniser les victimes, 5 ans après l'incendie"



Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

Ignorer

s'inscrire

partager cet article :



copier le lien

Le 26 septembre, un triste anniversaire rappellera aux habitants de Rouen et sa Métropole, l'incendie de l'usine Lubrizol. Il y a 5 ans, fumées et odeurs nauséabondes se diffusaient sur tout le territoire. Une association dénonce le silence de l'industriel face aux interrogations des victimes.

Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Cinq ans après ce drame écologique et sanitaire où en est-on ? Les nombreuses victimes s'interrogent sur les préjudices sur leur santé mentale et physique.

À 2 semaines de la date anniversaire, l'association "l'Union des victimes de

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

« 5 ans d'impunité »

"Malgré leurs 161 millions de bénéficiaires en 5 ans, ils n'ont toujours pas réglé leurs dettes non seulement aux particuliers et ils l'ont mal fait auprès de certains commerçants et petits paysans" déclare Christophe Holleville, secrétaire de l'association "[Union des victimes de Lubrizol](#)".

Il pointe du doigt également la différence de traitement en France où malgré le slogan "les pollueurs ne sont pas les payeurs" et compare avec les Etats-Unis.

En 2020, après [l'incendie de l'usine Lubrizol à Rockton \(Illinois\)](#) : "95,5 millions de dollars ont été distribués aux victimes dans une petite ville de moins de 8000 habitants. Chaque foyer va toucher 15 à 20 000 dollars pour le préjudice psychologique".

"Moralité : vaut mieux polluer Français au moins ça ne coûte pas trop cher !" déplore Christophe Hauville. À sa connaissance, [sur 3400 agriculteurs touchés par l'incendie de Lubrizol](#), à peu près la moitié a touché le fonds de solidarité.

Changer la loi ?

L'association de l'"union des victimes de Lubrizol" questionne sur un changement de loi car après 5 années d'enquête, aucune date de procès n'a été avancée : "On pourrait créer un fonds de l'Etat pour indemniser les victimes dans ce cas présent et dans d'autres malheureusement à venir. Et puis que l'Etat se fasse rembourser par l'industriel. Ce n'est pas à l'industriel de faire ce n'est pas à l'industriel de faire ses manœuvres pour faire taire les agriculteurs et ne pas avoir du lisier devant l'usine". Il rappelle que les victimes de l'usine [AZF à Toulouse ont attendu 19 ans pour un procès](#).

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

"Nos impôts ont payé de nombreuses ardoises (liste non exhaustive) :

- Dégrèvement de l'impôt foncier sur le non-bâti dans les campagnes (5 millions d'euros dénoncés par le Sénat lui-même)

- Environ 45.000 consultations médicales liées à l'incendie remboursées par le Sécurité Sociale.

- Intervention du SDIS 76 chiffré à près de 800.000 €

- Coût pour la métropole et la ville de Rouen de près d'un million d'euros non remboursé. - Coût pour la Région Normandie de près de 900.000 € jamais réclamé réellement

- Des sommes colossales dépensées par les administrations avec les salaires de centaines de fonctionnaires de la république (préfecture, DREAL, SPF, ARS, police et gendarmerie...) pour certains, encore mobilisés à ce jour, sur le dossier.

- Le coût des déplacements de nos ministres et Président pour la circonstance..."

Les causes du déclenchement de [l'incendie de l'usine Lubrizol](#) ne sont pas encore connues.

partager cet article



Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.